

Conseil général

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL

Du 23 octobre 2017

N° 2 / 2017

Le Vice-président, M. Alain Berger ouvre la 2ème séance du Conseil général de l'année 2017 à 20h15.

Il souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil.

Seuls les citoyens assermentés jusqu'au 19 juin 2017 ont reçu les documents concernant la séance de ce soir. Des exemplaires supplémentaires, ainsi que les rapports des Commissions, sont disponibles à l'entrée de la salle.

Ordre du jour

1. Appel, assermentation
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2017
3. Propositions individuelles et pétitions
4. Communications du bureau
5. Communications des représentants aux associations intercommunales
6. Communications de la Municipalité
7. Élections du bureau du Conseil général du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
 - a. Président(e)
 - b. Vice-président(e)
8. Élection de nouveaux membres à la Commission permanente de gestion, de recours en matière d'imposition
9. Préavis municipal n°2/2017 concernant l'arrêté d'imposition communal 2018
10. Divers

L'Assemblée accepte l'ordre du jour tel que proposé.

1. Appel et assermentation

Citoyens assermentés au 23 oct.	66
Citoyen assermenté ce soir	1
Totalité des citoyens assermentés	67
Citoyens présents à l'appel	47
Citoyens excusés	9
Citoyens absents	11

Majorité pour les votes de ce Conseil est 24 (total des citoyens présents / 2).

Personnes excusées

Mmes Jessica Graça, Stéphanie Hiltbrunner Seatter, Madeleine Michal, MM Matthieu Comminot, Gabriele de Matteo, Frédéric Droz, Armando Gasser, Yves-Alain Kammacher et Franco Zanetta.

Personne assermentée

M. Urs Zancarlin

Le quorum, 1/3 des citoyens assermentés, soit 23 est atteint (total des citoyens assermentés /3).

Le Conseil général est valablement constitué et peut délibérer.

Les personnes non assermentées sont les bienvenues, mais elles sont invitées à rester au fond de la salle. Elles ne peuvent ni participer au débat, ni prendre la parole.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2017

Modifications

1- Mme Alison Rollini souhaite remplacer en page 9, 3^{ème} paragraphe, le texte suivant : « La Commission accepte le préavis tel que présenté par la Municipalité » par « La Commission émet des recommandations à la Municipalité et invite le CG à approuver les comptes 2016 ».

2- M. Steve Dominé souhaite apporter une précision quant au fait qu'il était excusé ce jour-là et que par conséquent n'a pas pu poser la question comme écrit en page 7, 2^{ème} paragraphe : « Demande de Monsieur Steve Dominé concernant la pose de l'horloge dans la salle polyvalente ».

Le procès-verbal est accepté avec les modifications demandées à l'unanimité moins une abstention.

3. Propositions individuelles et pétitions

Rien reçu.

4. Communications du bureau

Le Vice-président, M. Alain Berger, désigné à présider cette séance, se présente brièvement à l'Assemblée.

Enseignant après avoir travaillé en entreprise, il habite à Chavannes-des-Bois depuis 2011 et a une fille scolarisée. Il a rejoint le CG en 2014.

Le Vice-président demande aux personnes souhaitant s'en aller avant la fin de la séance, de bien vouloir l'annoncer aux scrutatrices en cas de vote. Il précise également, que les textes souhaités pour le PV soient remis au Conseil dès que possible et informe l'assemblée que selon le Préfet un PV doit permettre de comprendre des décisions qui ont été prises lors de précédents Conseils.

5. Communications des représentants aux associations intercommunales

AJET (Association intercommunale pour l'accueil de Jour des Enfants de Terre Sainte)
La prochaine réunion aura lieu le 21 novembre 2017

ASCOT (Association Scolaire intercommunale de Terre Sainte)
Pas de communications.

SITSE (Services Industriels de Terre Sainte et Environs)
Rapport lu par M. André Fiaux.

Durant le printemps et l'été écoulé, les SITSE ont été audités, tout d'abord par la Cour des Comptes du Canton de Vaud, puis par Mme le Préfet du district, Mme Chantal Turin. Dans les 2 cas, la gestion efficace de l'association a été relevée par les intervenants. La Cour des comptes a cependant souhaité l'établissement d'un plan directeur financier (non soumis au vote du conseil intercommunal et non contraignant) qui puisse permettre de suivre l'évolution des SITSE en fonction des objectifs fixés. Un tel document a été mis au point par le Comité de direction et le boursier et sera présenté à la prochaine assemblée du 9 novembre 2017. Cette séance sera en premier lieu consacrée à l'adoption du budget 2018 qui présente une perte prévisionnelle d'environ CHF 171'000.-, justifiée en partie par une augmentation des charges d'entretien et des cas d'interventions ponctuelles pour la STEP ainsi que par l'engagement d'une 4^{ème} personne, pour celle-ci. (CHF 255'658.-)

L'exploitation des réseaux de collecteurs prévoit également une légère perte d'exploitation suite à la reprise des stations de pompage privées et de l'augmentation de la consommation électrique y relative, ainsi que par les amortissements sur la base des investissements existants et prévus, ce qui a conduit à une augmentation de la taxe par m³ de 0.10 CHF (CHF 10'625.-).

L'exploitation de l'eau potable prévoit en revanche un revenu bénéficiaire qui permet de maintenir le déficit global dans les limites acceptables (CHF 95'285.-).

Lors de la prochaine assemblée du 2 novembre, il est également prévu de voter sur les investissements pour des conduites en relation avec des travaux résultants de la réfection de la route Suisse RC 1 B-P, qui oblige les SITSE à avancer un certain nombre d'intervention prévue plus tard dans les plans d'entretien normal, ceci afin d'éviter d'avoir à rouvrir une chaussée très récemment réalisée, ceci à hauteur de CHF 1'260'000.-.

Conseil Intercommunal du Conseil régional (Région Nyon)
Rapport lu par Mme Alison Rollini.

M. Roberto Dotta fera la présentation des divers préavis qui ont été votés lors de la dernière séance du Conseil général de RégioNyon qui s'est déroulée le 21 septembre 2017.

Le nouveau règlement du Conseil général RégioNyon a été adopté et il a été décidé conformément à la loi cantonale sur les communes que les commissions ad hoc / thématiques se prononceront également sur l'aspect financier des préavis. La Commission des finances sera consultée uniquement en cas de besoin. Cette façon de procéder est celle retenue au niveau cantonal et fédéral, et est plus efficace que celle retenue jusqu'à présent par le Conseil général.

Deux préavis concernant les routes ont été votés. Le premier concerne la Ville de Gland et la Route Suisse entre Founex et Mies et le second est un projet d'Agglomération Grand Genève qui a débuté en 2009.

En Terre Sainte, 3 Communes sur 9, soit un tiers des Communes, ne font pas partie de RégioNyon. Dès lors, un projet RégioNyon dépendant de celui de Gland, mais en Terre Sainte, sera uniquement financé par les Communes membres, alors que les Communes non membres, soit Commugny, Bogis-Bossey et Crans-près-Céligny, en profiteront sans aucun financement.

Ce problème connu en Economie publique comme le principe du resquilleur a été soulevé par une interpellation. En effet, pourquoi financer par un point d'impôt communal annuel les projets RégioNyon si une commune du district peut en jouir de manière identique sans bourse délier.

Le financement d'un Conseil des jeunes du district de Nyon a été voté. Celui-ci vise les jeunes de 14 à 25 ans. La prochaine séance aura lieu le dimanche 19 novembre 2017.

6. Communications de la Municipalité

M. Stephan Comminot, Syndic

Déchetterie intercommunale

Le revêtement bitumineux définitif est terminé et l'installation électrique va être finalisée d'ici un mois.

Déchets

Il va y avoir une augmentation de la taxe déchet de CHF 20.- (hors taxe).

Crèche

Le chantier avance très vite et les coûts restent dans la cible comme prévu.

Administration

M. Bernard Pauli, Employé communal - Conciergerie et locations du bâtiment communal, qui a magnifiquement bien décoré la salle pour la séance du Conseil aujourd'hui, va prendre sa retraite à la fin de l'année 2017. M. Willy Graber fera l'intérim de janvier à fin juin 2018, et en juillet 2018 un couple de concierge entrera en fonction.

M. Roland Beaud, Municipal

Rien à signaler.

Mme Maria de Matteo, Municipale – Excusée (remplacée par M. Stephan Comminot, Syndic)

1^{er} août 2017

Cette année le 1^{er} août a été commémoré dans la Commune de Tannay. Un beau cortège aux flambeaux a eu lieu.

Brunch de la Rentrée

Le brunch de la rentrée s'est déroulé le 26 août 2017. Les habitants apprécient grandement cette retrouvaille.

Fête de la vigne

La 7^{ème} fête de la vigne à Nyon a été entièrement organisée par Mme Matylda et M. Nicolas Levet.

ASCOT

A la rentrée scolaire 2017, 112 élèves de la Commune de Chavannes-des-Bois ont été scolarisés. Des travaux d'agrandissement du restaurant Necker sont en cours. Quelques soucis au niveau des bus scolaires causés par les travaux routiers.

AJET

La crèche de Crans est déjà bien remplie. Les pauses déjeuner sont intégrées dans les APE.

Fête Halloween

Le 31 octobre 2017, un cortège déguisé traversera le village de Chavannes-des-Bois.

Fête des jeunes

L'Association des Jeunes de Chavannes-des-Bois organisera une prochaine fête le 4 novembre 2017.

Fête Noël

La fête de Noël aura lieu le samedi 16 décembre 2017.

M. Vincent Quadri, Municipal

Rien à signaler.

M. Roberto Dotta, Municipal

Aménagement du territoire

4^{ème} adaptation du plan directeur cantonal.

Proposition de repousser ce point à une prochaine séance pour donner plus de temps à la discussion sur le préavis concernant l'arrêté d'imposition.

Développement régional (Conseil régional)

Liste des préavis qui ont été adoptés par le Conseil intercommunal du Conseil régional lors de sa dernière séance du 21 septembre 2017:

- Préavis N° 21 : Révision du règlement du Conseil intercommunal
- Préavis N 22 DISREN: Demande de crédit de CHF 459'337.- pour le financement du passage inférieur de la gare de Gland
- Préavis N° 23 DISREN: Demande de crédit de CHF 1'298'600.- TTC pour la réalisation des travaux de réaménagement de la Route Suisse (RC1) à Mies, Tannay, Coppet et Founex
- Préavis N° 24 : Demande de crédit de CHF 36'000.- pour accompagner le Conseil des jeunes du district de Nyon pour une phase expérimentale de 3 ans

M. Roberto Dotta donne quelques précisions sur le préavis N° 23 qui concerne de plus près les habitants de la commune. Il met en évidence quelques aspects techniques du réaménagement de la Route Suisse entre Mies et Founex: améliorer la qualité et augmenter la sécurité, giratoires, cheminement séparé pour les cyclistes, revêtement phono-absorbant, infrastructures souterraines.

La contribution du Conseil intercommunal équivaut à 5,2% du coût total pour la réalisation (25 millions). La commune participera à hauteur de CHF 14'424.50.

Les habitants seront informés du planning des travaux qui débuteront en mars 2018.

Suite à une question d'une conseillère, le Municipal explique que certaines communes de Terre Sainte ont en effet décidé de ne pas contribuer à ce projet du fait qu'ils ont quitté le Conseil régional. Ce dernier est en train de réfléchir à une réaction appropriée.

Un décompte de notre contribution annuelle aux projets régionaux sera prochainement présenté au Conseil (max. 1 point d'impôt communal).

7. Élection du bureau du Conseil général du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Le Conseil doit élire son(sa) Président(e).

Néanmoins, et suite à une interruption de la séance et au départ de deux membres, un nouveau comptage est effectué. Le nombre de membres présents étant de 45, le quorum, 1/3 des citoyens assermentés, soit 23 est toujours atteint.

Le Vice-président lit l'art. 9 du règlement du Conseil général et propose de passer au vote pour élire un(e) Président(e). Il suggère alors un premier tour de vote au scrutin secret.

M. Moreno Volpi demande à M. Alain Berger, Vice-président s'il est candidat pour la Présidence. Celui-ci répond que non car il est membre de la Commission des finances.

Au premier tour de scrutin, plusieurs membres du bureau ont été désignés comme Présidents possibles, mais tous ont refusé le poste pour diverses raisons qui leur sont personnelles.

M. Claude Bürer, Président sortant, prend la parole pour éclaircir la fonction et l'implication attendue de la Présidence du Conseil. Il émet le souhait qu'une conseillère se présente. Mme Rita Alma s'est alors proposée comme Présidente à partir de la prochaine séance. Elle est élue par acclamation.

Mme Rita Alma en prenant la fonction de Présidente du Conseil général, informe de sa démission officielle de la Commission permanente d'urbanisme et des bâtiments ainsi que de son statut de remplaçante en tant que représentante auprès du Conseil intercommunal du Conseil régional.

M. Loïc Bänziger s'est lui proposé comme deuxième Vice-président en amenant ainsi un vent de jeunesse au Bureau. Il est élu par acclamation.

8. Élection de nouveaux membres à la Commission permanente de gestion, de recours en matière d'imposition

Après la démission de M. Steve Dominé de la Commission permanente de gestion, le Conseil général a décidé d'élire Mme Vanessa Green comme nouvelle membre de la Commission. Elle est élue par acclamation.

9. Préavis municipal n°2/2017 concernant l'arrêté d'imposition communal 2018

Le Vice-président, M. Alain Berger, passe ensuite la main à Mme Pascale Jee, membre du bureau pour présider ce point concernant le « Préavis d'augmentation du point d'impôt ».

La Municipalité prend la parole et M. Roland Beaud donne un complément d'information sur l'approche de la Commune. Il fournit un certains nombres d'informations complémentaires qui viennent éclaircir celles déjà fournies dans le préavis. Certains tableaux sont annexés à ce procès-verbal.

Suite à cette introduction de la Municipalité, il est ensuite procédé à la lecture de deux rapports de la Commission des finances.

En premier lieu, le rapport majoritaire de la Commission des finances est lu par M. Moreno Volpi. Celui-ci propose un amendement, à savoir : une augmentation de 4 points d'impôts communal au lieu des 8 points tel que proposé dans le préavis municipal.

Le rapport minoritaire est ensuite lu par M. Marc Demierre. Celui-ci soutient la proposition du préavis municipal.

S'ensuit une discussion très animée au travers de nombreuses questions entre la Commission des finances, les membres du Conseil général et la Municipalité.

Lors de ce débat, la Commission des finances souhaite avoir une idée plus précise du budget 2018 et reste ouverte, si nécessaire, à revoir le point d'impôt communal pour 2019.

Après environ une heure de débat, les membres du Conseil général passent au vote en demandant de procéder au bulletin secret concernant l'amendement du rapport majoritaire de la Commission des finances.

La Présidente passe au vote secret et donne le résultat.

Acceptent : 25 voix
Refusent : 16 voix
S'abstiennent : 4 voix

La Présidente passe ensuite au vote du préavis avec l'amendement.

Le Conseil général de Chavannes-des-Bois, dans sa séance du 23 octobre 2017

Vu le préavis municipal n° 2/2017 concernant l'arrêté d'imposition communal 2018
Ouï les rapports de la Commission des finances
Vu le résultat de la votation de l'amendement
Attendu que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide avec l'amendement proposé par la Commission des finances, d'accepter le préavis 2/2017 – Arrêté d'imposition communal 2018, limitant la hausse du taux d'imposition communal à 4 points, de 59.0 à 63.0.

Le Conseil général accepte le préavis municipal n° 2/2017 avec l'amendement par 43 oui et 2 abstentions.

La présidente donne ensuite lecture de l'extrait de procès-verbal et passe au vote.

Le Conseil général de Chavannes-des-Bois, dans sa séance du 23 octobre 2017

Vu le préavis municipal n° 2/2017 concernant l'arrêté d'imposition communal 2018
Ouï les rapports de la Commission des finances
Vu le résultat de la votation de l'amendement
Attendu que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide avec l'amendement proposé par la Commission des finances, d'accepter le préavis 2/2017 – Arrêté d'imposition communal 2018, limitant la hausse du taux d'imposition communal à 4 points, de 59.0 à 63.0.

Le Conseil général accepte cet extrait de procès-verbal à l'unanimité.

10. Divers

La présidence de ce point est reprise par le Vice-président, M. Alain Berger.

La parole n'étant plus demandée, le Vice-président lève la séance à 23h30.

L'assemblée est cordialement invitée à l'apéritif dînatoire.

Conseil général de Chavannes-des-Bois

Le Vice-président

La Secrétaire

Alain Berger

Amélia Elkhuisen Morgado

Annexes : tableaux présentés par la Municipalité lors du Conseil général du 23 octobre 2017

Annexes : tableaux présentés par la Municipalité lors du Conseil général du 23 octobre

Evolution des charges cantonales et des charges liées à l'instruction publique, y inclus les acomptes 2018, comparées aux rentrées fiscales sous forme d'impôts directs

	2014	2015	2016	2017*	2018
Charges cantonales	2'315'1897	2'509'870	2'606'246	2'859'212	2'779'594
Instruction Publique	574'010	586'432	713'997	902'220	931'962
Total Charges	2'889'199	3'096'302	3'320'243	3'761'432	3'711'556
Impôts directs	3'425'953	3'486'418	3'751'231	dimin. s/2016	à budgéter
Charges/impôts	84.3%	88.81%	88.51%	>100%	?

Coûts des enfants de Chavannes-des-Bois à l'ASCOT et l'AJET

La population de Chavannes-des-Bois au 31.12.2016 représente 4.83% de la population de TS

ASCOT/AJET	Nb enfants (30.09.17)	% / TS	prix/enfant	Total
ASCOT Primaire	112	8%	3'524.77	394'774.20
ASCOT Secondaire	25	5%	9'549.76	238'743.95
AJET UAPE	54	9%	1'351.50	72'980.81
AJET 3 crèches + easykid	23	15%	8'099.88	186'297.14
AJET AMF	8	8%	3'805.71	30'445.66
AJET CJLT	2	3%	4'359.98	8'719.95
TOTAL	224			931'961.71

Comparaison des rentrées fiscales entre 2016 et 2017 au 30 septembre de chaque année selon décomptes de bouclage de l'Administration cantonale des impôts

Impôts non récurrents au 30.09.2016	3'112'437.19
Impôts directs au 30.09.2017	<u>2'797'752.40</u>
Différence en moins	-314'684.79
Impôts non récurrents au 30.09.2016	241'146.20
Impôts non récurrents au 30.09.2017	<u>35'555.45</u>
Différence en moins	-205'590.70
Total des différences en moins	-520'275.49

Comparaison des valeurs des points d'impôts par habitants en Terre Sainte

	<u>Valeur pti/hab 2016</u>
Chavannes-des-Bois	73.9
Bogis-Bossey	55.3
Chavannes-de-Bogis	78.2
Commugny	90.4
Tannay	93.9
Founex	98.5
Coppet	100.3
Crans-près-Céligny	105.1
Mies	337.4